

# L'écho de Sainte-Fauste

## L'écho de Sainte-Fauste

### BULLETIN MUNICIPAL N°18

Octobre 2015



Cette photo du premier Trail organisé à Sainte-Fauste, nous rappelle qu'un coup d'essai peut se transformer en coup de maître... Accueillir plus de deux coureurs

en pleine Champagne Berrichonne, à quelques encablures de Châteauroux, pour une soirée de sport en pleine nature pouvait paraître comme une gageure.

#### LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin me permet de vous présenter le Conseil Municipal, mis en place en mars 2014. C'est aussi l'occasion de rappeler que ce Conseil est composé d'hommes et de femmes qui travaillent et vivent comme vous à Sainte-Fauste. Ils œuvrent au vivre ensemble de ce petit coin de Champagne Berrichonne. Je pourrais vous expliquer à travers les différents outils comment nous pouvons faire bouger, lentement mais sûrement notre territoire. Mais cette vision de ce petit groupe de 300 habitants qui se prend en main pour gérer leur espace de vie dérange nos grands fonctionnaires et grands hommes ou femmes politiques.

Tout est fait pour expliquer que ces petites communes n'ont pas d'avenir, que seules des structures plus importantes sont l'avenir de nos territoires. Beaucoup de matraquage, de vérités douteuses pour enfoncer ce discours dans la tête de nos concitoyens, celle que je préfère, c'est le fait que de distribuer 100 000 € de dotation en moyenne (45 000 € pour Sainte-Fauste) à 30 000 communes rurales génère un déficit public de 8 milliards d'euros. N'ayant appris à calculer qu'à

l'école communale, du temps où le calcul mental servait encore à quelque chose, je ne comprends pas comment un énarque arrive à un tel résultat.

Que nous devions être économe de l'argent public, qu'il provienne de dotations de l'Etat ou de nos impôts locaux est une évidence, voire une habitude, à tel point que les petites collectivités sont de loin les plus économes en terme de dépenses de fonctionnement.

Des outils comme la Communauté de Communes, mise en place il y 10 ans, améliorent notre territoire. Que l'on laisse aux élus le temps d'organiser et de rendre efficace ces structures, plutôt que de vouloir sans cesse les faire apparaître disparaître, au gré des humeurs de nos grands fonctionnaires et grands hommes ou femmes politiques. Ces personnes auraient plus à faire en simplifiant et en mettant du bon sens dans leurs actions plutôt qu'en ajoutant couches de textes contradictoires et interprétations douteuses autant que personnelles, qui sclérosent chaque jour un peu plus l'action des élus.

Le Maire

Jean-Marc BRUNAUD



# VIE DE LA COMMUNE

## DIVERS

### Banquet des anciens

Samedi 9 avril 2014, la municipalité invitait à un banquet les Faustéens âgés de 65 ans et plus. Ils étaient 38 auxquels s'étaient joints dix membres du conseil municipal et les trois employés communaux, sur le thème de Pâques où chacun a pu repartir avec son œuf en chocolat.



### Commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre

Comme chaque année, la municipalité commémore les armistices du 8 mai et du 11 novembre, en déposant une gerbe au monument aux morts.

Le 11 novembre 2014, afin de marquer le 100ème anniversaire du début de la Grande Guerre, une exposition a eu lieu à la salle des fêtes ce même jour, d'après des fonds d'archives communales et privées. Des cartes postales avec correspondances, des photos de généraux, les fiches des soldats morts pour la France identifiés sur notre monument aux morts, des délibérations et arrêtés municipaux de l'époque, des livres retraçant les événements de 14-18 ont pu être présentés aux habitants.



La mairie recherche tous documents relatant la Grande Guerre. Nous comptons sur vous... pour une éventuelle exposition en 2018.

### Fête des voisins

Le temps n'étant pas très clément ce 23 mai 2014, il a été décidé de se réunir à la salle des fêtes. Ces retrouvailles annuelles toujours aussi conviviales, nous permettent de découvrir les talents culinaires de chacun.

### Traversée de SAINTE-FAUSTE

Ouvertes à tous, sur inscription préalable, la traversée de Sainte-Fauste qui se déroule toujours un dimanche est une journée attendue des familles. Deux parcours avec ravitaillement sont proposés par la Commune suivi du pot de l'amitié avant de laisser place au barbecue du Comité d'Animation. Toutefois, la marche peut être dissocié du repas.



Le 6 juillet 2014, la TSF a compté 70 marcheurs et 110 personnes au barbecue.

### Concours des Maisons Fleuries

La remise des prix a eu lieu le 4 décembre 2014 à Issoudun. Un chèque de 70 euros a été remis à H. DAUGERON, J. LEONARD et C. MINATCHY pour le 1er prix de la 1ère catégorie et un chèque de 35 euros a été remis à M-F. PERESSINI pour le 2ème prix, ainsi qu'une station météo à chaque lauréate.



La commune envisage de remettre un bon à chaque participant pour récompenser le fleurissement profitable à tous.



# VIE DE LA COMMUNE

## DIVERS

### Trail nocturne

L'opiniâtreté des organisateurs, emmenés par Julien Metais, le renfort de bénévoles de tous horizons, Asptt Nature ou habitants de Sainte-Fauste ont permis le bon déroulement de cette soirée.

Avec un parcours original, en profitant des nombreuses « mardelles » ou des trous d'extraction de matériaux que l'on trouve dans les bois autour de Sainte-Fauste, le tracé de la course présentait au final pas mal de dénivelés et se révélait assez technique. La communication en amont faite par le club Asptt Nature, une météo favorable et une date intéressante ont attiré environ deux cents participants à cette première édition.

Les performances sportives étaient à la hauteur de la qualité des participants et les deux parcours furent enlevés dans des temps très honorables, 30 minutes pour le premier participant masculin, 36 minutes pour la première participante féminine, sur 7 kilomètres. Il aura fallu 59 minutes chez les messieurs et 1h10 chez les dames, pour couvrir les 16 kilomètres.



Ce succès a renforcé les organisateurs dans leurs convictions et les a poussés à mettre en place un événement plus copieux pour la deuxième édition.

Souhaitons que leur volonté reste intacte dans le temps, pour sa part la municipalité de Sainte-Fauste sera toujours à leurs côtés pour assurer la réussite d'une manifestation de haut niveau.

### Exposition de peinture

Les 1er et 2 novembre 2014 a eu lieu à la salle des fêtes la première exposition-vente de peintures, dessins et ouvrages organisée par M. Alain MOREL, habitant d'Ablenay.



Les peintures et travaux divers exposés par des amateurs - peintures à l'huile, aquarelles et crayons noirs, peintures sur soie et ardoises, travaux d'aiguilles et de points comptés, dentelle - permettaient de découvrir les différents talents de nos artistes.

Pour ceux qui souhaitaient se restaurer le midi, notre marchand de pizza du jeudi était installé sur le parking de la salle des fêtes.



### CALENDRIER 2015

- Banquet des Anciens : samedi 21 mars 2015
- Commémoration du 8 Mai 1945 : vendredi 8 mai 2015
- Fête des voisins : vendredi 29 mai 2015
- Traversée de Sainte-Fauste : dimanche 28 juin 2015
- Commémoration du 11 Novembre 1918 : mercredi 11 novembre 2015
- Soirée à thème du Comité d'Animation : samedi 28 novembre 2015
- Téléthon : samedi 5 décembre 2015

# VIE ASSOCIATIVE

## DONNEURS DE SANG SAINTE-FAUSTE/THIZAY

### Marche des donneurs de sang

La marche de printemps a réuni 97 personnes sur les chemins de Sainte-Fauste. Beaucoup d'amicalistes de nos deux communes étaient présents pour marcher 10 ou 16 kms, chacun à son rythme, sous une météo plutôt clémente.



Mais cette marche attire aussi plusieurs amateurs des communes avoisinantes, ainsi que d'autres sections DSB et Familles rurales. Cette activité, qui séduit petits et grands, se renouvelle chaque année dans une ambiance sympathique.

### Banquet à l'Escale le 7 septembre 2014

Le banquet a réuni une petite trentaine de personnes au restaurant L'Escale à Déols dans la salle du 1<sup>er</sup> étage. Le menu de groupe, choisi à l'avance, était de l'avis de tous très réussi et le service particulièrement soigné.

Le prix un peu élevé de ce menu gastronomique, compensé pourtant par une participation de l'amicale, est peut-être la cause du nombre plus restreint de convives. Une formule moins onéreuse devrait être choisie pour les années à venir.

### Assemblée générale et galette des rois

L'assemblée générale s'est tenue le 16 janvier 2015 à la salle des fêtes de Sainte-Fauste, à laquelle étaient invités les habitants de Sainte-Fauste et de Thizay. La traditionnelle galette des rois a conclu la réunion.

### Collecte de dons

- le 25 février 2015 de 16h à 19h à Ambrault
- le 28 avril 2015 de 15h à 19h à Neuvy-Pailloux
- le 24 juin 2015 de 16h à 19h à Saint-Valentin

### Sortie au zoo de Beauval le 18 mai 2014

Le car était complet pour cette sortie au zoo-parc de Beauval, réputé l'un des 15 plus beaux zoos du monde. Une fois arrivée, la troupe s'est dispersée dans les allées du parc au gré des envies et en se calant sur les séances des spectacles d'otaries et de rapaces.



Les deux pandas vedettes du parc ont été particulièrement privilégiés, mais les Koalas n'étaient pas en reste puisqu'un concours avait été lancé pour rapporter une photo d'un koala avec les yeux ouverts : un peu de patience, cela peut durer 19 heures !



Le restaurant du parc, à quelques centaines de mètres de l'entrée, proposait un accueil et un menu très agréables pour ceux qui avaient choisi cette option. D'autres avaient préféré passer une journée non-stop entourés des animaux dans leur milieu « presque » naturel.

## INTER-ASSOCIATIONS : TELETHON

La commune a participé une fois encore au Téléthon, le 1<sup>er</sup> samedi de décembre.

Les équipes de bénévoles de la commune se sont déployées sur le bourg, Ablenay et les écarts pour proposer aux Faustéens des croissants, des bonbons et de mignonnes petites peluches porte-clés. Beaucoup sont ravis d'ouvrir leur porte pour déguster quelques croissants tous frais apportés à domicile. Ça n'arrive qu'une fois par an ! Finalement, le marché de Noël de l'après-midi a dû être abandonné, faute de visiteurs en nombre suffisant les années précédentes.

Les sapins de Noël, proposés à la vente au profit du Téléthon, n'étaient pas vraiment dépaysés à Sainte-Fauste

puisque ils provenaient cette année de la production de Ségry, à quelques dizaines de kilomètres. Des sapins berrichons bien verts et particulièrement fournis, apportés eux aussi jusqu'à la porte de la maison : 2 jours de livraison avaient été proposés pour permettre à chacun de décorer le sapin à sa convenance, soit le jour du Téléthon le 6 décembre, soit la semaine suivante, plus proche de Noël.

Les ventes de sapins, de croissants ainsi que quelques dons en chèque ont permis de récolter la somme de 1 220,00 euros, destinée à la recherche contre les maladies génétiques.



# **VIE ASSOCIATIVE**

## **COMITE D'ANIMATION DE SAINTE-FAUSTE**

L'habituel repas du Comité d'Animation autour d'un menu à plat unique a eu lieu comme chaque année le dernier weekend de novembre. Cette manifestation toujours très conviviale a rassemblé 119 personnes habitants de Sainte-Fauste et des alentours. Cette année, les convives étaient invités à partager une grande choucroute préparée par le restaurant de l'Ecu à Vouillon.



De nombreuses animations « maison » faisant appel aux participants ont donné une ambiance bon enfant et détendue à cette soirée. Des bénévoles efficaces, une pâtissière, elle aussi bénévole, de grand talent ont aussi contribué à la réussite de cette soirée.



Réservez dès à présent le samedi 28 novembre 2015, date de la prochaine soirée du Comité d'Animation.

## **ASSOCIATION INTERCOMMUNALE LOISIRS EN CHAMPAGNE BERRICHONNE**

Loisirs en Champagne Berrichonne, est une association qui existe depuis décembre 2001. Son but premier était d'aider les jeunes de moins de 16 ans à pratiquer un sport ou un loisir en leur versant une aide de 15 € à l'origine et 20 € actuellement, l'association recevant elle-même une aide par la Communauté de Commune de Champagne Berrichonne. Puis se sont greffées des journées découvertes pour que ces jeunes puissent, l'instant d'une journée, pratiquer une autre activité : équitation, vol à voile, avion, escalade, golf, cirque et beaucoup d'autres, ces journées étant financées par le Département. Ensuite nous avons souhaité organiser des soirées découvertes pour tout public, sous forme de soirée à thème avec un repas. Et enfin, nous avons organisé des soirées théâtrales dans les petites communes. Toutes ces activités étant complémentaires, chacun a pu y trouver son compte, ou du moins nous l'espérons.



Pour l'année 2014, les journées découvertes ont invité les jeunes à découvrir le cirque et le tir. Ces activités ont été très réussies puisque plus de 100 enfants étaient présents à chaque journée, et repartaient très contents d'avoir acquis de nouvelles connaissances.



Si vous souhaitez prendre contact avec l'association, vous pouvez vous adresser à la mairie de Sainte-Fauste ou à l'une des déléguées de notre commune : Sandrine MARAIS ou Nicole GOURQ-AUGE. Bénédicte BRUNAUD, après presque 15 ans de présidence a souhaité quitter son poste : place aux jeunes...



# VIE DE LA COMMUNE

## EQUIPE MUNICIPALE



Jean-Marc BRUNAUD  
Maire  
56 ans  
Responsable informatique  
Domicilié 6 Chemin des Mésanges  
Maire depuis 2001



Elisabeth de SAINT POL  
Première adjointe  
59 ans  
Femme au foyer  
Domiciliée La Tremblaire  
Conseillère municipale de 2008 à 2014



Laurent TIBAUT  
Deuxième adjoint  
43 ans  
Carreleur  
Domicilié 11 Route d'Ardenes



Nicole GOURQ-AUGE  
Conseillère municipale  
68 ans  
Retraitée  
Domiciliée 22 Rue du Château  
Première adjointe de 2008 à 2014



Vincent CUISNIER  
Conseiller municipal  
52 ans  
Responsable projet informatique  
Domicilié 15 Route d'Ardenes  
Conseiller municipal depuis 2008



Hélène DAUGERON  
Conseillère municipale  
69 ans  
Retraitée  
Domiciliée 20 Rue des Pommiers



Emmanuel GERBIER  
Conseiller municipal  
56 ans  
Agriculteur  
Domicilié La Tripterie



Jérôme GUILLEMAIN  
Conseiller municipal  
39 ans  
Technicien de maintenance  
Domicilié 4 Impasse des Abeilles



Sandrine MARAIS  
Conseillère municipale  
36 ans  
Assistance vétérinaire  
Domiciliée 5 ter Chemin des Mésanges



Michel MARCELOT  
Conseiller municipal  
61 ans  
Couvreur  
Domicilié 5 Rue de la Paluette  
Conseiller municipal depuis 1983



Alain PERESSINI  
Conseiller municipal  
61 ans  
Directeur de l'institut d'études  
d'infirmier  
Domicilié 5 Rue des Pommiers  
Conseiller depuis 1995  
Troisième adjoint de 2008 à 2014



# VIE DE LA COMMUNE

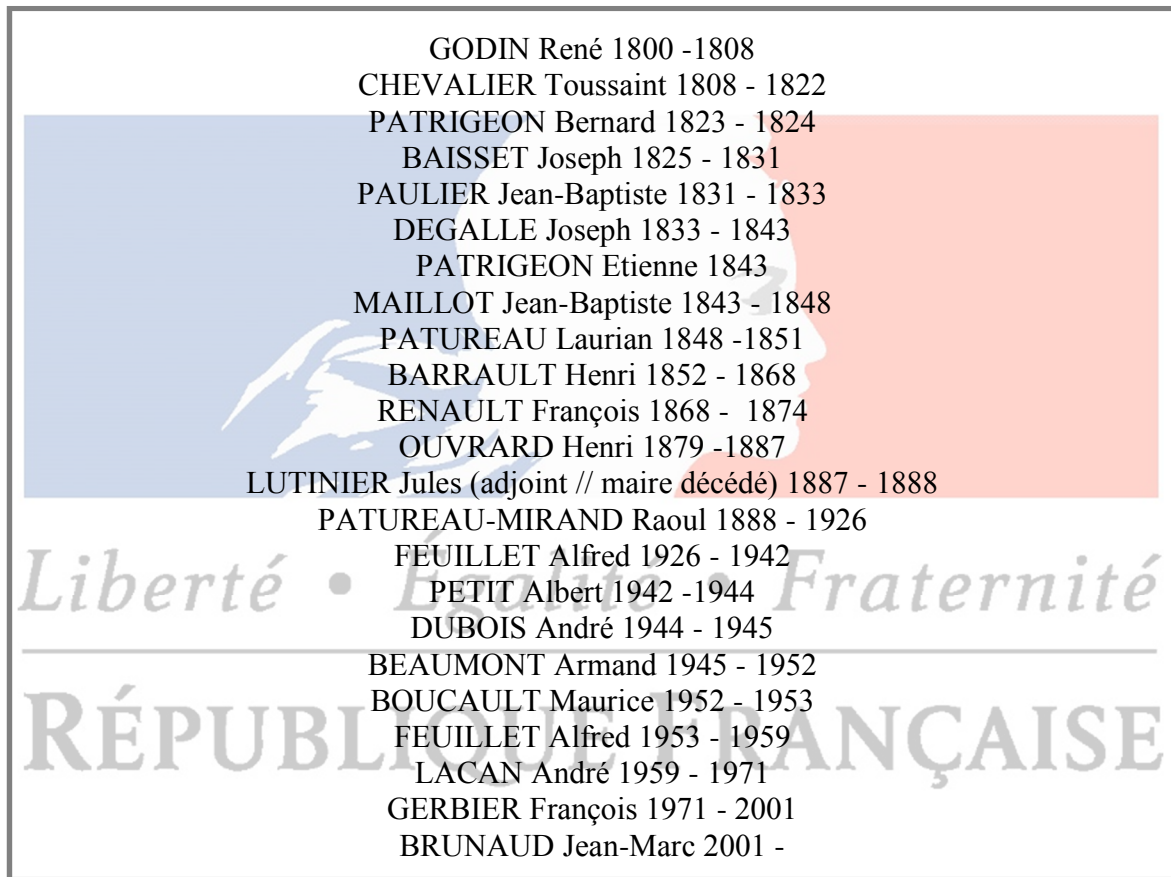
## DELEGATIONS DES SYNDICATS ET COMMISSIONS COMMUNALES

Les conseillers municipaux représentent les habitants de la communes dans diverses administrations publiques. Ils émettent des vœux sur tous les sujets d'intérêt local et peuvent se réunir en commission pour travailler sur des sujets plus en profondeur.

<b>Communauté de Communes de Champagne Berrichonne</b>	2 titulaires	BRUNAUD JM, De SAINT POL E
<b>Syndicat des Energies de l'Indre</b>	1 titulaire	GOURQ-AUGE N
<b>Syndicat mixte de Transport Scolaire du secteur d'Issoudun</b>	2 titulaires 2 suppléants	GUILLEMAIN J, MARAIS S GERBIER E, PERESSINI A
<b>Syndicat Intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures ménagères</b>	2 titulaires 1 suppléant	BRUNAUD JM, TIBAUT L PERESSINI A
<b>Syndicat mixte du Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne</b>	1 titulaire	BRUNAUD JM
<b>Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Assainissement autonome dans l'Indre</b>	1 titulaire 1 suppléant	BRUNAUD JM TIBAUT L
<b>Syndicat des Eaux du Liennet</b>	2 titulaires	MARCELOT M, De SAINT POL E
<b>Syndicat du Bassin de la Théols</b>	2 titulaires	GOURQ-AUGE N, GERBIER E
<b>Syndicat intercommunal d'Agence de Gestion et de Développement Informatique (AGEDI)</b>	1 titulaire	BRUNAUD JM
<b>Comité National des Actions Sociales (CNAS)</b>	1 titulaire	DAUGERON H
<b>Association Loisirs en Champagne Berrichonne (LCB)</b>	1 titulaire 1 suppléant	MARAIS S GOURQ-AUGE N
<b>Correspondant Défense</b>	1 titulaire	PERESSINI A
<b>Commission d'appel d'offres</b>	3 titulaires 3 suppléants	MARCELOT M, De SAINT POL E, TIBAUT L GOURQ-AUGE N, GERBIER E, GUILLEMAIN J
<b>Commission de l'urbanisme et de la voirie</b>	4 titulaires	GERBIER E, MARCELOT M. De SAINT POL E, TIBAUT L
<b>Commission de la communication</b>	3 titulaires	GOURQ-AUGE N, CUISNIER V, DAUGERON H

# VIE DE LA COMMUNE

## LES MAIRES DE 1801 A NOS JOURS



## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CHAMPAGNE BERRICHONNE

La Communauté de Communes de Champagne Berrichonne est composée de 16 communes : Ambrault, Bommiers, Brives, Chouday, Condé, La Champenoise, Lize-ray, Meunet-Planches, Neuvy-Pailloux, Pruniers, Saint-Aoustrille, Saint-Aubin, Saint-Valentin, Sainte-Fauste, Thizay et Vouillon.

**Président** : Pierre ROUSSEAU, Maire de Saint-Valentin, en charge du plan local d'urbanisation intercommunale,

**1<sup>er</sup> Vice-Président** : Serge BOUQUIN, Maire de Pruniers, en charge des finances et des écoles,

**2<sup>ème</sup> Vice-Président** : Yves PREVOT, Maire de Vouillon, en charge de la voirie et des maisons de l'enfance,

**3<sup>ème</sup> Vice-Président** : Gérard THOMAZEAU, Maire d'Ambrault, en charge des services généraux à la personnes et des commerces,

**4<sup>ème</sup> Vice-Président** : Bernard ALLOUIS, Maire de Bommiers, en charge des logements sociaux et de l'accueil familial regroupé,

**5<sup>ème</sup> Vice-Président** : Jean-Marc BRUNAUD, Maire de Sainte-Fauste, en charge du réseau d'initiative publique 36, de la communication et de la commission loisirs, sportive, sociale et culturelle.

**Secrétaire** : Aurélie DORADOUX

### Réalisations :

- Création d'une salle pédagogique permettant l'accueil de personnes handicapées à l'Aérodrome de Fay, Commune de Saint-Aubin
- Construction d'une bibliothèque intercommunale à Saint-Valentin
- Création de deux maisons de l'enfance à Neuvy-Pailloux et Ambrault
- Aménagement des sources de la Théols sur les communes de Bommiers et Ambrault

### Projets en cours :

- Mise en place du Plan Local d'Urbanisation Intercommunale (PLUi)
- Réalisation d'un logement à usage de maison d'accueil familial à Bommiers
- Réhabilitation de logements dans le bourg de Sainte-Fauste et Bommiers



16 Place de la Mairie  
36100 NEUVY-PAILLOUX

Tel / Fax : 02.54.49.59.80

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h et  
13h30-16h15 / Mercredi : 8h-12h



# VIE DE LA COMMUNE

## REALISATIONS

Les travaux d'aménagement du cimetière commencés en 2012 se sont poursuivis en 2014 avec la création d'un jardin du souvenir et la pose de cave-urnes. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise ATRS pour un montant de 5 804,40 € TTC.

### Avant travaux



### Après travaux



Un règlement du cimetière a été mis en place en début d'année 2015, consultable en mairie. Les tarifs de concession ont été révisés (voir page suivante).

### AUTRES REALISATIONS 2014

- Acquisition d'un lave-vaisselle pour la salle des fêtes pour un montant de 2 736,00 €
- Acquisition d'une guirlande festive pour 540,00 €
- Travaux de curage et de busage de fossés au niveau du Chemin des Mésanges et du Chemin des Bouvreuils (1ère phase) pour un montant de 6 787,33 €

### PROJETS 2015

- Travaux de voirie sur la VC n°2 Route de Brives dite le Chemin Blanc, avec la CCCB au cours du 1er semestre 2015
- Travaux de busage sur Ablenay, Chemin des Mésanges et des Bouvreuils (2ème phase) et dans le bourg Rue du Château
- Travaux de rempierrage Chemin des Chênes, Chemin de la Maison Buret et de la Tuilerie du Bois

### Historique du cimetière - Translation :

Considérant que l'ancien cimetière était insuffisant, qu'il était situé proche de l'église et de ce fait ne remplissait pas les conditions prescrites par le décret du 23 prairial an XII, que sa translation était devenue indispensable dans l'intérêt de la salubrité publique, le Conseil Municipal de 1893-1896 a décidé la suppression du cimetière en centre bourg. Toutefois, la Commune étant lourdement imposée par divers emprunts, la translation du cimetière a été ajournée jusqu'en 1906.

Une commission de trois membres a été chargée d'examiner les emplacements pouvant convenir pour l'installation du nouveau cimetière. Deux emplacements avaient été retenus : l'un à droite, l'autre à gauche du Chemin des Marais. Dans sa séance de 1905, les conseillers ont été invités à se rendre sur les lieux désignés afin de pouvoir se prononcer en toute connaissance de cause. Après examen de la nature des terrains et de leur exposition au point de vue de la salubrité publique, il a été décidé à la majorité que le nouveau cimetière serait construit sur la droite du Chemin des Marais, dans la propriété du domaine de la Tripterie, appartenant à Monsieur BEAUVILLAIN, et le premier angle de la construction devrait se trouver à environ cent mètres de la route de Neuvy-Pailloux à Sainte-Fauste. Le Conseil pria le Maire, Raoul PATUREAU-MIRAND de bien vouloir entrer en pourparlers avec Monsieur BEAUVILLAIN pour l'acquisition à l'amiable du terrain nécessaire.

Malgré les nombreuses démarches effectuées auprès de Monsieur BEAUVILLAIN, aucune entente amiable n'a pu se faire pour le prix du terrain exproprié pour le cimetière. Après plusieurs propositions, le Conseil Municipal était d'avis d'offrir à Monsieur BEAUVILLAIN, propriétaire du terrain, la somme de 800 francs et à Monsieur FEUILLET-PREVOST, fermier du dit terrain, la somme de 10 francs.

Le jury d'expropriation, réuni le 26 mai 1905, a fixé l'indemnité due à Messieurs FEUILLET et PREVOST par suite de l'expropriation du terrain nécessaire à la construction du cimetière, à 850 francs.

En 1922, il est décidé la démolition de deux murs de l'ancien cimetière faisant face à la place publique.

En 1923, le Conseil Municipal décida que la croix très ancienne qui se trouvait dans l'ancien cimetière et qui ne pouvait être déplacée sans être brisée, serait maintenue sur son emplacement actuel au milieu de la nouvelle place, elle serait protégée par un entourage en fer et serait restaurée si nécessaire.

# ACTUALITES

## TARIFS DU CIMETIERE

Suite aux travaux effectués en 2014 en matière d'aménagement du cimetière, notamment la création d'un jardin du souvenir et la pose de cave-urnes, le Conseil Municipal a décidé d'appliquer à compter du 1er mars 2015 les tarifs comme suit :

### Concession pour caveau de 2 m<sup>2</sup> et 4 m<sup>2</sup> :

	30 ans	50 ans	perpétuelle (*)
initiale	40 € / m <sup>2</sup>	60 € / m <sup>2</sup>	120 € / m <sup>2</sup>
renouvellement	20 € / m <sup>2</sup>	40 € / m <sup>2</sup>	-

(\*) uniquement pour les concessions familiales et collectives

### Cave-urne :

	15 ans	30 ans
initiale	800 €	800 €
renouvellement	200 €	300 €

La gravure sur plaque du nom du défunt est aux frais de la famille, selon le modèle fourni par la mairie.

### Jardin du souvenir :

- La dispersion des cendres du défunt est gratuite.
- La gravure sur plaque du nom du défunt est aux frais de la famille, selon le modèle fourni par la mairie.

### Caveau provisoire :

L'occupation du caveau provisoire est fixée à 10 € / semaine pour une durée de 3 mois renouvelable.

*Considérant la nécessité de prescrire toutes les mesures réclamées par la sécurité, la salubrité, le maintien du bon ordre ainsi que la décence dans le cimetière communal, un règlement du cimetière communal a été mis en place.*

## TARIF 2015 DE LA SALLE MULTI-ACTIVITES

<b>Particuliers :</b>	<b>Commune</b>	<b>Acompte</b>	<b>Hors Commune</b>	<b>Acompte</b>
Week-end	210 €	105 €	340 €	170 €
1 journée	150 €	75 €	240 €	120 €
Lunch, galette	80 €	40 €	140 €	70 €
3 jours ou +	280 €	140 €	440 €	220 €
<b>Entreprises :</b>				
Lunch	90 €	45 €	140 €	70 €
1 journée	170 €	85€	280 €	140 €

Les tarifs comprennent la location de la salle multi-activités, la vaisselle et le chauffage.

Un chèque de caution de 500 euros est également demandé lors de la remise des clés. Il est rendu, si tout est en ordre lors de l'inventaire sortant. En cas de casse/perte de vaisselle, dommages occasionnés ou entretien insuffisant, une participation financière sera réclamée par la mairie.

Les renseignements et réservations de la salle se font auprès de la mairie.

### **Nouveautés :**

- Un tarif pour les heures de ménages effectuées par l'employé communal en cas de nettoyage insuffisant par le locataire a été mis en place, au prix de 20 € de l'heure pour un forfait minimum de 4 heures. Au-delà, le temps supplémentaire sera décompté au temps réel passé au ménage.

- En cas de désordre constaté, tel que porte(s) et/ou fenêtre(s) non fermée(s) ni verrouillées et/ou avec chauffage en fonctionnement, matériel dispersé dans la salle multi-activités, matériel laissé à l'extérieur, etc, le montant du dédommagement se fera au cas par cas, sur décision du Conseil Municipal, avec un montant minimum demandé de 50 €.



# ACTUALITES

## ELECTIONS 2015

### ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Les 22 et 29 mars 2015 ont eu lieu les élections départementales, remplaçant les élections cantonales et faisant place à d'importantes évolutions.

#### Les changements

- Les conseils généraux et les conseillers généraux sont renommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux ;
- Les conseils départementaux sont renouvelés dans leur ensemble et non plus par moitié en deux séries tous les six ans ;
- Les conseillers départementaux sont désormais élus au scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours, soit deux conseillers départementaux de sexe différent formant un binôme sont élus dans chaque canton au scrutin majoritaire à deux tours.

#### Les circonscriptions électorales

De nouvelles circonscriptions électorales ont vu le jour compte tenu du redécoupage cantonal du département de l'Indre issu du décret du 18/02/2014 : 13 cantons au lieu de 26.

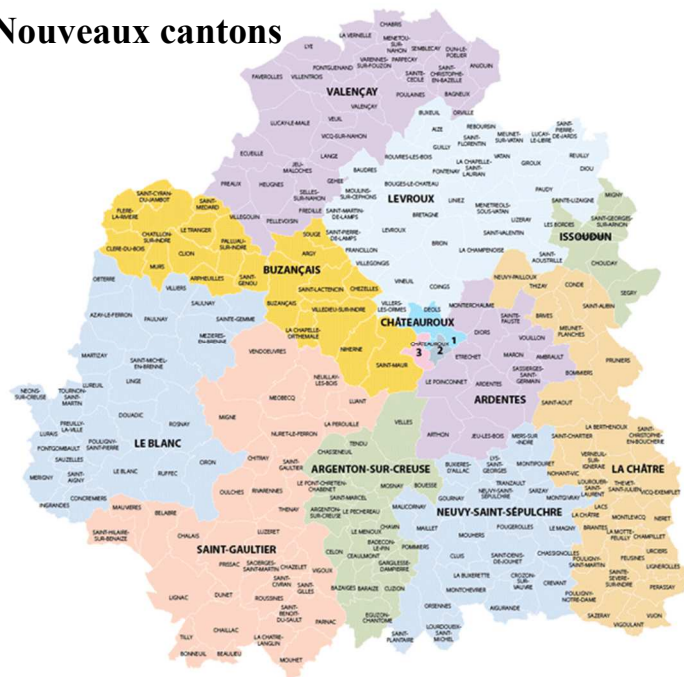
#### Ancien canton d'Issoudun Sud

Auparavant, la commune de Sainte-Fauste appartenait au canton d'Issoudun Sud qui regroupait les communes de Bommiers, Brives, Condé, Meunet-Planches, Neuvy-Pailloux, Pruniers, Saint-Aubin, Thizay qui dépendent désormais du canton de La Châtre, Chouday qui est rattachée au canton d'Issoudun, Ambraut, Sainte-Fauste et Vouillon qui dépendent dorénavant du canton d'Ardentes.

Avant les élections de mars 2015, le département de l'Indre comptait 26 cantons de 3 353 à 17 911 habitants par canton, de 1 à 19 communes par canton et de 26 élus (21 hommes et 5 femmes).

Depuis avril 2015, le département de l'Indre se répartit en 13 cantons de 15 363 à 21 215 habitants par canton, de 1 à 36 communes par canton et de 26 élus (13 hommes et 13 femmes).

#### Nouveaux cantons



Le canton d'Ardentes compte douze communes : Ambraut, Ardentes, Arthon, Diors, Etretchet, Jeu-les-Bois, Mâron, Montierchaume, Le Poinçonnet, Sainte-Fauste, Sassièrges-Saint-Germain et Vouillon.

Pour notre secteur, ont été élus conseillers départementaux Jean PETITPRÊTRE et Mélanie CHAPUIS.

### ELECTIONS REGIONALES

#### Calendrier des élections régionales

- 1er tour : Dimanche 6 décembre 2015
- 2ème tour : Dimanche 13 décembre 2015

#### La Région : Un nouveau nom - Un nouveau logo !

Depuis le 16 janvier dernier, la Région se dénomme officiellement Centre - Val de Loire (JO – LOI n°2015-29 du

16/01/2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral) avec la volonté d'un nouveau logo qui traduit l'histoire, l'identité et les paysages du territoire régional.



#### SITE INTERNET

Le site Internet de la commune est actuellement en cours de maintenance. Une nouvelle version doit être installée.

Site officiel de la commune de SAINTE-FAUSTE [www.sainte-fauste.fr](http://www.sainte-fauste.fr)

# POPULATION

## RECENSEMENT

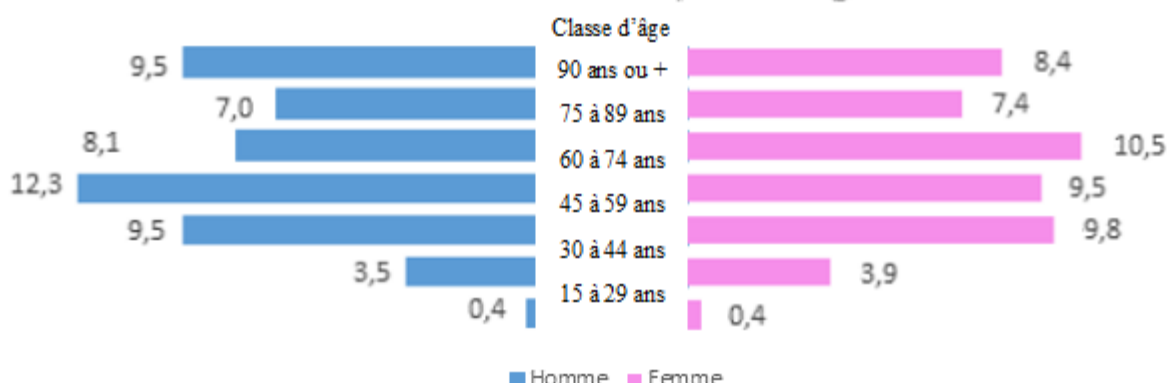
Le recensement de la population a lieu tous les 5 ans sur notre commune, ce fut le cas en 2014. Il a été constaté une baisse du nombre d'habitants sur la Commune, passant en dessous du seuil de 300 habitants. Vous trouverez ci-dessous la composition de la population de la commune de Sainte-Fauste par tranche d'âge.

Population par tranche d'âge et par sexe  
au 31 décembre 2014

	0 à 14 ans	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 59 ans	60 à 74 ans	75 à 89 ans	> à 90 ans	Total
■ Homme	27	20	23	35	27	10	1	143
■ Femme	24	21	30	27	28	11	1	142
■ Total	51	41	53	62	55	21	2	285

Le nombre de femmes et d'hommes est, sur le total, quasiment identique, même s'ils existe des écarts à l'intérieur de certaines tranches d'âge.

Pyramide des âges de la commune de Sainte-Fauste  
au 31 décembre 2014 en pourcentage



Au 31 décembre 2014, la population de la commune compte 50,2 % d'hommes et 49,8 % de femmes.

## ETAT-CIVIL 2014

### Les naissances

- Liam ROGER

### Les mariages

- Lucie MASSICARD et Romuald DEFLESSEL

### Les décès

- Robert JUGAND

## LES NOUVEAUX ARRIVANTS

- M. Nouredine BEN AMARA et Mme Adeline PRIVAT et leurs enfants Lina et Sofiane au 5 Chemin de la Godinerie
- Mme Bernadette BOUCAULT à La Godinerie